

Formation continue

Fiche 27 - Outil informatique (2 jours)

Organisation :

- Il est organisé par la commission régionale de formation (DRF ou DDF) ;
- Le stage doit être déclaré dans l'espace formation.

Condition d'admission :

- Être licencié au sein de la Fédération ;

Objectifs du module :

- Apprentissage à l'utilisation d'un ordinateur en vue d'effectuer des actions de bureautique au sein de sa structure ;
- L'outil informatique au service de la communication et à la demande.

Contenus à développer :

- Prise en main d'un système d'exploitation ;
- Gestion des fichiers ;
- Prise en main d'un logiciel ;
- Traitement de texte ;
- Conception d'un diaporama ;
- Tableur ;
- Logiciels utilitaires (dessin, photo, convertisseur, etc...) au service du licencié ;
- Utilisation d'Internet ;
- Messagerie ;
- Sites clubs ;
- Site et Intranet fédéral.